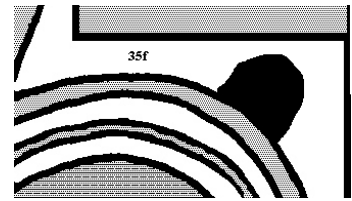




GUIDE DU JARDIN BOTANIQUE

n° 288 avril 2021



ISSN 1156-3451

A droite des fougères vues le mois dernier, nous trouvons encore **Polystichum aculeatum**, une fougère assez répandue dans les Vosges sur sol pas trop pauvre. De la famille des Dryoptéridacées, le genre *Polystichum* se distingue par des indusies en forme de champignon. Un autre caractère bien visible est le fait que, sur chaque penne, la pinnule la plus basse, orientée vers l'extrémité de la fronde est nettement plus grande que les autres. L'espèce *P. aculeatum* est de plus caractérisée par des frondes coriaces, brillantes et passant l'hiver. Le nom d'espèce fait allusion aux pointes effilées qui terminent les pinnules. C'est une assez belle plante et sa culture en jardin ne pose aucun problème. Elle peut orner un coin sombre où rien d'autre ne pousse.



Polystichum aculeatum

Un peu au-dessus, **Woodwardia orientalis** est une grande fougère originaire de Chine et du Japon, déjà évoquée en janvier 1989 et en décembre 1996. Malgré son origine exotique elle est parfaitement rustique chez nous et mériterait d'être cultivée à titre ornemental. Elle est très facile à se procurer puisque ses frondes portent une multitude de propagules. A cause de ses sores portés sur les nervures des frondes, la plante appartient à la famille des Blechnacées.

Plus à droite, mais également à divers endroits de cette zone, se dressent les frondes de la fougère aigle, **Pteridium aquilinum**. Ces frondes sont très dispersées car elles sont portées par de longs



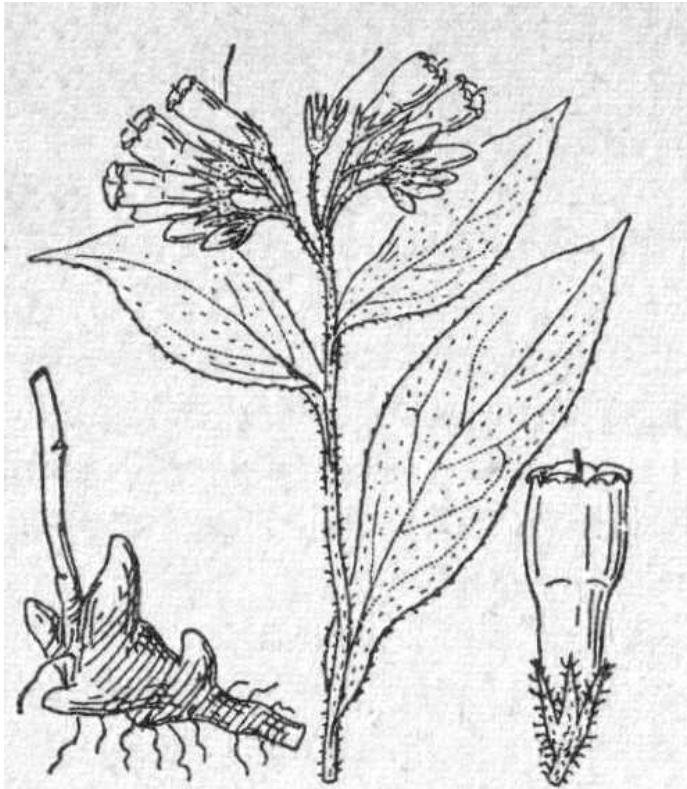
Pteridium aquilinum

rhizomes traçants. Ici ces frondes sont relativement petites, car les conditions ne leur sont pas favorables. Dans de bonnes conditions, sur sol acide, elles atteignent facilement 2 m de haut voire davantage. C'est la plus grande fougère de nos régions et la seule à avoir des frondes tripennées. La position de ses sores, au bord des feuilles, protégés par un replis du limbe et par une indusie, la fait classer dans la famille des Dennstaedtiacées. Elle est le seul représentant de cette famille sous nos climats. En fait elle est répandue sur la terre entière, partout où les conditions permettent l'installation d'une forêt,

même si cette forêt n'existe plus par suite du déboisement. Bien sûr, les spécialistes perçoivent de petites différences entre les fougères aigles d'Ecosse et celles du Congo ou de Nouvelle-Calédonie, mais le botaniste de terrain reconnaît l'espèce immédiatement. Pour l'origine du mot « fougère aigle », se reporter à la feuille de janvier 1989, où elle est déjà mentionnée avec un beau dessin de Michel Gellé, notre président de l'époque.

Dans les mêmes parages rampent plusieurs plantes dont **Vinca difformis**. C'est une pervenche intermédiaire entre *V. major* et *V. minor*, les deux pervenches répandues dans nos jardins. Ses fleurs bleu pâle s'épanouissent au printemps. Elle est répandue dans les zones humides de la région méditerranéenne occidentale, y compris le sud de la France. Dans les flores elle porte des noms variés, *V. media*, *V. acutiloba* etc. Elle est peu cultivée car moins décorative que ses deux cousines. Les pervenches appartiennent à la famille des Apocynacées, la même que le Laurier-rose, à laquelle ont été rattachées les anciennes Asclépiadacées. Toutes ces plantes, malgré leur beauté sont parfaitement vénéneuses.

Autre plante rampante et envahissante, **Symphytum grandiflorum**, a déjà été mentionné en octobre 2000 et en juillet 2004. Originaire du Caucase, il est assez ressemblant à deux espèces du Midi, *S. bulbosum* et *S. tuberosum*, dont ne le distinguent que son port rampant et sa bien meilleure résistance au froid. Chez ces trois espèces, les fleurs sont jaune pâle et, malgré le nom de *S. grandiflorum*, pas



Symphytum tuberosum
d'après H. Coste



Vinca difformis
d'après H. Coste

plus grandes que celles de la consoude, *S. officinale*, de nos régions. Ces plantes appartiennent à la famille des *Boraginacées*, ce qui est facilement reconnaissable au toucher rugueux de leur feuillage. A la différence des deux espèces méridionales françaises qui ne fleurissent qu'au printemps, *S. grandiflorum* fleurit pratiquement toute l'année. C'est un couvre sol de bonne qualité, supportant une ombre relative et éliminant toute concurrence.

Dans la même zone, on trouve **Campanula poscharskyana**, déjà évoquée en février 2013 sur la parcelle 15. Elle aussi constitue un couvre-sol très efficace agrémenté par de jolies fleurs bleues, qui, à la belle saison recouvrent entièrement le feuillage.. Elle appartient bien sûr à la famille des Campanulacées. A ne pas confondre avec la Campanule des murailles, *Campanula portenschlagiana*, originaire des montagnes de l'ex Yougoslavie, qui lui ressemble assez.

B.Heitz